COMMUNIQUÉ DE PRESSE

WESDOME DÉCLARE UN DIVIDENDE DE 0,02 $CA PAR ACTION

Toronto, Ontario – Le 7 avril 2010 – Mines d'or Wesdome Ltée (WDO : TSX) (« Wesdome » ou la « société ») est heureuse d'annoncer qu'elle versera un dividende intérimaire de 0,02 $CA par action. Le dividende sera payé le 30 avril 2010 aux actionnaires inscrits en date du 16 avril 2010.

Donovan Pollitt, président et chef de la direction, indique que « Le conseil d'administration a décidé que les résultats financiers de Wesdome pour 2009 appuyaient le versement d'un dividende intérimaire. Ce dividende récompense les actionnaires en leur retournant une part modeste des flux de trésorerie générés par nos activités d'exploitation minière. Conformément à la Politique de dividendes de Wesdome, le conseil d'administration évaluera sa capacité de payer un dividende en 2011 en fonction de ses résultats d'exploitation de 2010, des occasions de croissance et des conditions générales du marché. »

À PROPOS DE WESDOME

Mines d'or Wesdome est un producteur d'or canadien établi possédant des usines et des complexes miniers à Wawa, Ontario ainsi qu'à Val-d'Or, Québec. Wesdome produit de l'or sur une base continue et non couverte depuis 20 ans et a produit plus d'un million d'onces à ce jour. La société compte 100,6 millions d'actions émises et en circulation et est inscrite à la bourse de Toronto sous le sigle « WDO ».

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Donovan Pollitt, P.Eng., président	ou	Shelly John, responsable des relations avec les investisseurs

8 King St. East, Suite 1305
Toronto, ON, M5C 1B5
Appel sans frais au : 1-866-4-WDO-TSX
Téléphone : 416-360-3743, Téléc. : 416-360-7620
Courriel : invest@wesdome.com, Site Web : www.wesdome.com

Le présent communiqué de presse comporte des « renseignements à caractère prospectif » qui peuvent inclure, notamment, des énoncés à l'égard des résultats financiers ou d'exploitation futurs de la société et de ses projets. On reconnaît souvent, mais pas toujours, la nature prospective des énoncés à l'emploi des mots « planifier », « prévoir », « s'attendre », « budgéter », « estimer », « entendre », « anticiper », ou « croire » ou certaines variantes de ces mots ou expressions (y compris de leur forme négative) ou encore lorsqu'ils indiquent que certains actes, événements ou résultats « pourraient » ou « devraient » être posés, se produire ou être atteints. Les énoncés prospectifs supposent certains risques, certaines incertitudes et autres facteurs, connus ou inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la société pourraient différer considérablement des résultats futurs, du rendement ou des réalisations formulés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les présents énoncés prospectifs sont valables en date des présentes et la société ne s'engage nullement à mettre à jour ces énoncés de nature prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou pour tout autre motif. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se concrétiseront puisque les résultats réels et les événements futurs peuvent différer considérablement des résultats et événements décrits dans ces énoncés prospectifs. La société ne s'engage nullement à mettre à jour ces énoncés de nature prospective si les événements, les prévisions ou énoncés de la direction devaient changer, à moins d'y être contrainte par les lois sur les valeurs mobilières. Ainsi, le lecteur ne doit pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.